

## Comité des Statuts et Règlements

### Compte rendu de la réunion du 16 septembre 2016

**Présents :** D. Petriu, président (par tél.), E. Tremblay, R. Legault, A. Picotte (par tél.), N. Pothier, B. René (personnel), D. Versailles (secrétaire remplaçante)

**Absents :** J. Squires, N. Giannakoulis

Le président ouvre la réunion à 17 h 30 (**pas de quorum**)

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

La motion visant l'adoption de l'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

#### 2. Résultats du sondage

B. René explique la façon dont le sondage a été préparé et suggère d'utiliser les sous-titres lors de la présentation des résultats aux membres et au CEN. Le sondage était divisé en deux parties; la première comportait des questions courtes et simples et la deuxième incluait des questions plus approfondies. Les membres avaient le choix de remplir les deux parties ou uniquement la première.

Voici les éléments importants qui sont ressortis du sondage :

##### a) Taux de participation et profil démographique

Il y a eu un grand nombre de répondants de la RCN et de chaque province et territoire. Les membres du groupe EC ont répondu en grand nombre.

##### b) Gouvernance

Un grand nombre de répondants estimaient ne pas avoir les connaissances nécessaires pour répondre aux questions sur les Statuts et Règlements. Il faudra développer de solides outils de communication pour mieux informer les membres sur les Règlements et les Statuts. Les éléments jugés prioritaires par les membres en lien avec la gouvernance sont les suivants :

- Nécessité de mettre l'accent sur l'engagement des membres (**le plus important**)
- Accorder des pouvoirs aux dirigeants locaux et aux délégués
- Rééquilibrer les structures du pouvoir
- Revoir les responsabilités relativement à la négociation collective
- Améliorer le mécanisme de règlement des conflits internes
- La structure de vote doit être plus claire pour permettre de voter de manière éclairée
- Préférence pour le système 1M1V
- Préférence pour le système de vote par délégation ou mixte
- Structure de pouvoir
- Plus grande transparence

**c) Mandat**

De nombreux répondants ont dit que le rôle du syndicat doit être de défendre les intérêts de ses membres. Certains répondants ont indiqué que le syndicat devrait aussi promouvoir la justice sociale et l'amélioration de travail pour tous. D'autres estimaient qu'il était nécessaire d'établir un équilibre entre les intérêts des membres et une cause de justice sociale plus vaste.

Les répondants ont dit que le syndicat devait s'acquitter de son mandat en :

- Négociant efficacement une convention collective
- Assurant une représentation
- Participant à des consultations syndicales-patronales pour défendre les intérêts des membres
- Militer pour des changements législatifs
- Défendre publiquement les intérêts des membres

**d) Marque**

Certains répondants ont dit que leur première interaction avec l'ACEP était lors du dépôt d'un grief ou d'un problème dans le lieu de travail. D'autres ont parlé d'une présentation lors de la séance d'orientation.

Les répondants ont décrit la marque de l'ACEP en utilisant les termes suivants :

- Inapte
- Prévisible
- Responsable
- Crédible
- Officiel
- Originale

Voici ce que les répondants ont dit sur le logo de l'ACEP :

- Le logo est dépassé, il faut l'actualiser
- Certains répondants avaient une opinion neutre, d'autres n'avaient aucune opinion
- Certains avaient une opinion favorable
- D'autres estimaient que l'ACEP ne devrait pas investir dans un nouveau logo
- Certains répondants trouvaient que le logo ressemble à celui d'une clinique de fertilité

**e) Services aux membres**

- Tel que mentionné précédemment, les membres disent que leur première interaction avec l'ACEP a lieu lors du dépôt d'un grief ou d'un problème dans le lieu de travail. D'autres ont dit avoir eu une expérience négative avec l'ACEP dans le traitement de leur grief.
- Les répondants qualifiaient l'ACEP de très réceptive, réceptive, quelque peu réceptive ou pas réceptive

- La plupart des répondants ont dit qu'ils ne savaient pas qu'ils devaient s'inscrire pour être membres.

### 3. Communication des résultats du sondage au CEN

Le CSR présentera les résultats du sondage au CEN à sa réunion du 20 septembre. On expliquera alors au CEN que le sondage était la première étape du processus de consultation des membres et que d'autres initiatives et mécanismes serviront à recueillir des données qualitatives et quantitatives.

La présentation aura pour but :

- I. D'informer le CEN du taux de réussite du sondage compte tenu du grand nombre de participants.
- II. De discuter de la prochaine étape du processus de consultation, c'est-à-dire groupe de discussion et sondage et consultation auprès des sections locales.
- III. D'expliquer que les résultats du sondage, des séances de groupes de discussion et des consultations des sections locales seront intégrés dans un rapport final qui sera envoyé au CEN.

À la suite de la réunion du 13 septembre des dirigeants locaux, E. Tremblay dit que les membres ont dit qu'ils aimeraient vraiment connaître les résultats du sondage. Il serait bon de communiquer ces résultats aux membres, parce qu'ils pourraient fournir d'autres commentaires dans le cadre des groupes de discussion. D. Petriu est d'accord, pourvu qu'on dise aux membres que le sondage est la première étape du processus de consultation et qu'on utilisera d'autres méthodes pour recueillir plus de données.

**Motion :** Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par D. Petriu de présenter les résultats du sondage à la réunion du 20 septembre du CEN, pour obtenir l'autorisation de passer aux prochaines étapes du processus de consultation.

**La motion est adoptée à l'unanimité**

A. Picotte quitte la réunion.

### 4. Réunion des dirigeants locaux

Des préoccupations sont exprimées au sujet des problèmes avec Insite et sur le fait que le sondage n'est pas fiable sur le plan scientifique.

### 5. Feuille de route du processus de consultation

Le sondage auprès des membres était la première étape du processus de consultation. Pour la deuxième étape, on organisera des groupes de discussion en français et en anglais.

On suggère d'embaucher un spécialiste des groupes de discussion qui a de l'expérience dans le domaine de la gouvernance.

### 6. Suivi

- Décider si on communiquera les résultats du sondage au CEN et aux membres
- Ajouter R. Legault à la liste Dropbox pour lui donner accès aux documents du CSR
- Revoir les résultats du sondage et les envoyer au CEN
- Envoyer le sondage aux ministères



- Trouver un spécialiste des groupes de discussion

7. **Levée de la séance** : La séance est levée à 19 h 30.